

## APPEL A CANDIDATURE

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS

COMMUNE DE LE POUZIN

Centre Communal d'Action Sociale

**Conformément aux articles L123-6 et R123-7 du Code de l'action sociale et des familles, et dans le cadre de renouvellement de la composition du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune lance un appel à candidatures afin de désigner les représentants issus de la société civile.**

Le Conseil d'administration du CCAS participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il examine notamment les actions et dispositifs destinés à soutenir les personnes en difficultés, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que toute initiative visant à favoriser la solidarité et la cohésion sociale.

Le Conseil d'administration comprend :

- Le Maire, Président de droit,
- Des membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- Des membres nommés par le Maire, représentants d'associations œuvrant dans les domaines suivants :
  - Insertion et lutte contre les exclusions,
  - Personnes âgées et retraités,
  - Personnes en situation de handicap,
  - Associations familiales.

Les associations ou personnes souhaitant proposer leur candidature sont invités à transmettre :

- une lettre de candidature motivée,
- une présentation de l'association ou du parcours du candidat,
- les coordonnées complètes du candidat.

Les candidatures doivent être adressées à la Mairie **avant le 9 avril 2026**, par courrier ou par courriel à [mairie@lepouzin.fr](mailto:mairie@lepouzin.fr)

La désignation des membres interviendra par arrêté du Maire après examen des candidatures.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Mairie au 04 75 63 81 48

Le Maire,

Christophe VIGNAL

